

## **La recherche en bioanthropologie dans un contexte muséologique : comment gérer les collections de squelettes humains mal identifiés?**

Isabelle Ribot

Volume 3, numéro 3, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1073800ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1073800ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Programmes de bioéthique, École de santé publique de l'Université de Montréal

### ISSN

2561-4665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Ribot, I. (2020). La recherche en bioanthropologie dans un contexte muséologique : comment gérer les collections de squelettes humains mal identifiés? *Canadian Journal of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique*, 3 (3), 210–212. <https://doi.org/10.7202/1073800ar>

### Résumé de l'article

Cette étude de cas fictive décrit le contexte muséologique dans lequel les chercheurs en bioanthropologie doivent parfois travailler. Elle met en évidence les défis éthiques en lien avec la gestion des collections de squelettes humains, dont l'identification est encore possible avec des documents écrits anciens qui étaient « oubliés » mais ont été « retrouvés ».

Copyright © Isabelle Ribot, 2020



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ÉTUDE DE CAS / CASE STUDY

# La recherche en bioanthropologie dans un contexte muséologique : comment gérer les collections de squelettes humains mal identifiés?

Isabelle Ribot<sup>a</sup>

## Résumé

Cette étude de cas fictive décrit le contexte muséologique dans lequel les chercheurs en bioanthropologie doivent parfois travailler. Elle met en évidence les défis éthiques en lien avec la gestion des collections de squelettes humains, dont l'identification est encore possible avec des documents écrits anciens qui étaient « oubliés » mais ont été « retrouvés ».

## Mots-clés

collections, restes humains, origines, éthique, données, gestion, recherche

## Abstract

This fictional case study describes the museological context in which bioanthropologists might find themselves. It highlights the ethical challenges in the management of human skeletal collections where identification is possible, based on extant written records that were “lost” but have been “recovered”.

## Keywords

collections, human remains, origins, ethics, management, research

## Affiliations

<sup>a</sup> Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, Canada

**Correspondance / Correspondence:** Isabelle Ribot, [i.ribot@umontreal.ca](mailto:i.ribot@umontreal.ca)

## INTRODUCTION

Les paléoanthropologues et les bioarchéologues étudient l'évolution de notre espèce sur diverses échelles de temps et sur diverses thématiques, telles que l'adaptation des groupes humains à leur milieu et leurs multiples interactions (1,2). Pour avoir une bonne représentativité de la variation, génétique et morphologique, passée et actuelle, ils analysent, voire échantillonnent à l'échelle planétaire, des collections anatomiques, sans savoir parfois que ces dernières soulèvent des dilemmes éthiques non résolus. Les musées et les universités ont hérité des siècles précédents d'immenses collections anthropologiques incluant des archives de toutes sortes (3,4). Des restes humains ont, en effet, été collectés durant le 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle, une période sombre de notre histoire durant laquelle les peuples colonisés ont été pillés de leur patrimoine culturel et funéraire.

Durant ces trois dernières décennies, la législation a permis de restituer aux communautés leurs biens funéraires. La démarche bioarchéologique s'est beaucoup renouvelée avec la participation étroite des communautés descendantes, bien que ce phénomène reste variable selon les régions (5,6). Dans une mouvance générale plus conforme à l'éthique, diverses institutions ont initié des démarches pour retracer l'origine des collections et les retourner dans leur pays d'origine (7). La virtualisation des collections a été proposée comme un outil clé dans ce processus, car elle a l'avantage de minimiser les manipulations et d'encourager la réinhumation (8). Elle n'est évidemment pas idéale pour toutes les communautés, et elle entraîne de nouveaux défis en lien avec divers aspects éthiques dans la gestion des ressources digitales (ex. : propriété, conservation et partage des données virtuelles). Actuellement, de nombreux pays et diverses institutions se penchent déjà sur la construction de ce cadre législatif qui nécessite aussi l'implication des communautés.

## CAS<sup>1</sup>

Charles B est un étudiant au doctorat en bioanthropologie. Depuis sa maîtrise, il se passionne pour des questions de recherche en lien avec la diversité humaine, qu'elle soit génétique ou morphologique. Pour son sujet de thèse, il a choisi de travailler sur la mandibule, car cet os est une mine d'informations sur divers processus évolutifs en lien avec l'alimentation et avec la façon dont nous exploitons les ressources.

Ce que veut explorer Charles, c'est la plasticité de la morphologie mandibulaire à l'échelle planétaire sur les derniers dix mille ans. Après avoir lu les études récentes utilisant les techniques tridimensionnelles, il pense que la mandibule va être un os idéal pour refléter les transformations morphologiques en lien avec certains changements économiques majeurs (1,2). La domestication de bovidés, datant d'il y a plus de 8000 ans, a entraîné la consommation de produits plus mous qu'auparavant, tels que le lait et le fromage. Cela étant, on peut supposer que la mandibule aura tendance à se graciliser sous l'effet d'une réduction de charges. Charles aimerait tester cette hypothèse sur des collections ostéologiques issues de diverses régions, économies et périodes.

<sup>1</sup> Tous les personnages de cette étude de cas, ainsi que la région, sont fictives.

Depuis le début de ses études, Charles a par ailleurs développé un grand intérêt pour les fouilles. Ayant participé à une école archéologique dans le pays de la Provone, il s'est passionné pour le terrain et y revient chaque année. Au cours des cinq dernières années, il a tissé des liens étroits avec les archéologues locaux, dont André S. Ayant acquis de nombreuses connaissances au cours de ses études, son statut sur le chantier est passé de simple étudiant stagiaire à celui de technicien rémunéré. L'été passé, il a formé dix étudiants provones à la fouille de sépultures.

En parallèle à ses collaborations et expériences de terrain, Charles s'est lancé à la recherche de collections ostéologiques pour réaliser son doctorat. Il a identifié à l'étranger deux musées ayant des collections de mandibules humaines accessibles ayant toutes entre 8000 et 2000 ans d'ancienneté et représentant des économies pré-pastorales, pastorales et post-pastorales. En suivant le protocole éthique recommandé pour accéder à ces collections dans divers pays (5), il a obtenu les permissions des muséologues, des communautés identifiées comme descendantes dans certains cas, ainsi que, bien sûr, de son université d'origine.

Cependant, Charles tombe par hasard sur un article en anglais de morphométrie datant de 1899 dont l'auteur est un éminent scientifique provone, Jos V. Bien que l'article soit très ennuyeux à lire – à cette époque, les bioanthropologues passaient leur temps à faire des classifications raciologiques (aujourd'hui considérée sans intérêt) – Charles découvre quelque chose d'utile pour sa recherche. L'auteur en question a utilisé une immense collection de mandibules humaines subdivisée en groupes économiques et justement entreposée dans le Musée de la capitale de la Provone.

À l'été suivant, avant le début de sa fouille avec André, il rencontre le conservateur en chef du Musée, Marc P, pour avoir plus d'informations sur cette collection, et demander la permission de l'étudier. Ce conservateur n'est pas enthousiasmé par la visite de Charles, car il est débordé : son institution est en restructuration totale, le gouvernement a coupé son aide financière en raison d'une crise économique, et un dégât d'eau a forcé la fermeture d'une aile du musée. Marc réfère très vite Charles à Anna V, responsable de la réorganisation des collections ostéologiques. Celle-ci amène Charles dans les réserves.

Comme Anna est elle aussi débordée, elle laisse Charles chercher dans les réserves les collections de mandibules que Jos V. avait utilisées pour son étude. Ces mandibules, au nombre de deux cent cinquante-quatre, sont finalement retrouvées dans un grand meuble oublié de la réserve. Dans un tiroir de ce meuble, Charles trouve aussi des archives : des anciennes lettres confirmant la réception de la collection par le musée et un inventaire de 30 pages jaunies, toutes écrites à la plume et datant de 1897. Ce qui le surprend le plus, c'est la présence d'un inventaire très détaillé : une liste avec des codes, des noms de lieux, des dates et même des noms de personnes, comme si ces mandibules étaient en fait issues de sépultures identifiées. Or, aucun document ne décrit comment ces mandibules ont été obtenues.

Charles se pose alors beaucoup de questions sur cette collection oubliée et se demande quoi faire par rapport à sa recherche : comment Jos V a-t-il obtenu ces mandibules? Est-ce que sa démarche était éthique? Charles se sent un peu responsable du sort futur de ces restes humains oubliés. D'où viennent-ils? Comment les individus associés à ces mandibules sont-ils morts? Ont-ils des descendants? Dans sa prise de décision, il est un peu écartelé entre deux options: chercher à étudier cette collection à tout prix ou en trouver une autre dans le même musée. Comme il est arrivé avec son équipement de photogrammétrie et un ordinateur portable très puissant, il lui suffirait de quelques semaines pour créer une collection virtuelle de ces mandibules. Il pourrait ainsi partager ces données virtuelles avec le Musée et aider ce dernier à rapatrier rapidement les mandibules. Angoissé et un peu seul, il se sent paralysé dans sa prise de décision.

## QUESTIONS À CONSIDÉRER

- Est-ce que Charles doit abandonner l'idée d'inclure dans son projet de recherche une telle collection de restes humains?
- Sinon, quelle serait la procédure pour pouvoir inclure ces mandibules dans son projet?
- Même si cette découverte fut accidentelle, pourquoi pensez-vous que Charles se sente un peu responsable du sort futur de ces restes humains oubliés?
- Doit-il tenter de conscientiser le conservateur de l'importance de cette collection malgré les priorités autres qu'il a actuellement?
- Est-ce que la création d'une collection digitale pourrait s'adapter aux volontés des communautés descendantes, si ces dernières sont identifiées par la suite? Quelles en seraient les implications possibles?

**Reçu/Received:** 16/06/2020

### Remerciements

Je tiens à remercier les réviseurs pour leurs commentaires très utiles et les éditeurs de la revue pour leur encouragement à publier cette étude de cas.

### Conflits d'intérêts

Aucun à déclarer

**Publié/Published:** 16/11/2020

### Acknowledgements

I would like to thank the reviewers for their very useful comments and the editors of the journal for their encouragement to publish this case study.

### Conflicts of Interest

None to declare

**Édition/Editors:** Caroline Favron-Godbout, Brigitte Des Rosiers & Charles Marsan

Les éditeurs suivent les recommandations et les procédures décrites dans le [Code of Conduct and Best Practice Guidelines](#) de COPE. Plus précisément, ils travaillent pour s'assurer des plus hautes normes éthiques de la publication, y compris l'identification et la gestion des conflits d'intérêts (pour les éditeurs et pour les auteurs), la juste évaluation des manuscrits et la publication de manuscrits qui répondent aux normes d'excellence de la revue.

The editors follow the recommendations and procedures outlined in the COPE [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#). Specifically, the editors will work to ensure the highest ethical standards of publication, including: the identification and management of conflicts of interest (for editors and for authors), the fair evaluation of manuscripts, and the publication of manuscripts that meet the journal's standards of excellence.

## RÉFÉRENCES

1. von Cramon-Taubadel N. [Global human mandibular variation reflects differences in agricultural and hunter-gatherer subsistence strategies](#). *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 2011;108(49):19546-19551.
2. Cheronet O, Finarelli JA, Pinhasi, R. [Morphological change in cranial shape following the transition to agriculture across western Eurasia](#). *Scientific Reports*. 2016;6:33316.
3. Young J. Collection, curation, repatriation: Exploring the concept of museum skeletal populations as missing persons. In: Conram D, ed. *Missing Persons: Multidisciplinary Perspectives on the Disappeared*. 1<sup>st</sup> ed. Toronto: Canadian Scholars' Press; 2016.
4. Muller JL, Butler MS. At the intersections of race, poverty, gender, and science: a museum mortuary for twentieth century fetuses and infants. In: Stone PK, ed. *Bioarchaeological Analyses and Bodies*. *Bioarchaeology and Social Theory*. 1<sup>st</sup> ed. Cham: Springer; 2018.
5. DeWitte SN. [Bioarchaeology and the ethics of research using human skeletal remains](#). *History Compass*. 2015;13(1):10-19.
6. Jones DG. The ethical awakening of human anatomy: reassessing the past and envisioning a more ethical future. In: Squires K, Errickson D, Márquez-Grant N, eds. *Ethical Approaches to Human Remains*. 1<sup>st</sup> ed. Cham: Springer; 2019.
7. Vos A, Monnet V. [Restes humains. La dignité retrouvée](#). *Campus - Le magazine scientifique de l'UNIGE*. 2020;140:22-43.
8. Ulguim P. [Models and metadata: the ethics of sharing bioarchaeological 3D models online](#). *Archaeologies*. 2018; 14(2):189-228.